

Dis Thierry : poursuite des rencontres avec les Blanc-Mesnilois

Pas moins de six réunions publiques ont été organisées entre le 5 et le 18 octobre. À chaque fois, les riverains étaient au rendez-vous, nombreux et avides d'informations sur le devenir de la Ville et de leur quartier.

Deux semaines de marathon viennent encore de s'écouler depuis que nous rendions compte dans un précédent numéro des réunions publiques « Dis Thierry ».

Le sénateur Thierry Meignen s'est une nouvelle fois prêté à l'exercice. Il a rappelé la volonté de la municipalité de cesser toute construction d'immeubles sur les grands axes de la Ville et de se concentrer sur trois ZAC (Zones d'aménagement concertée) : le quartier des Tilleuls, le centre-ville autour de la halle du marché et de l'avenue Pierre-et-Marie-Curie, la zone de la Molette autour de la halle Eiffel.

Thierry Meignen a ensuite dressé, quartier par quartier, un bilan détaillé en matière de sécurité et de tranquillité publiques : les interventions de police, les opérations d'enlèvement des véhicules ventouses. Le sénateur a par ailleurs communiqué le bilan complet, pour chaque quartier, des interventions de la cellule chargée de l'habitat illicite.

Il en a profité pour saluer « le travail remarquable » de ce service (créé en 2014), à la suite du procureur de la République qui rappelait il y a quelques mois que « la moitié des dossiers instruits en matière d'habitat illicite, par le Ministère public en Seine-Saint-Denis proviennent de signalements effectués par la Ville du Blanc-Mesnil ».

Viennent ensuite les questions du public, souvent bienveillantes, parfois impatientes, mais à chaque fois en prise directe avec la réalité vécue dans chaque quartier.

Le 7 octobre, les riverains de la rue de Béziers ont par exemple salué – presque unanimement – les vignettes de stationnement tout en regrettant qu'elles soient trop souvent falsifiées.

Les nouvelles vignettes infalsifiables et numérotées en vigueur dès le 1er janvier 2023 permettront vraisemblablement de régler cette question. Il fut souvent question de vitesse excessive des véhicules, de sens de la circulation automobile et de sécurité routière.

Après la réunion publique dans la rue Saint-Just (5 octobre), les résidents ont eu l'agréable surprise de voir le passage piéton qu'ils réclamaient, être réalisé dès le lendemain.

À chaque fois, que ce soit sur la place Duquenne (13 octobre), la place Mozart (18 octobre) ou dans l'avenue de la Justice (12 octobre), le sénateur a été interrogé par des parents d'élèves, pressés d'inscrire leurs enfants dans le futur campus trilingue qui sera construit dans le nouveau quartier Eiffel.

« Il leur faudra patienter un tout petit peu, a souligné M. Meignen. Entre le déménagement d'Air Liquide, la nécessaire dépollution des sols et la construction du campus, tout devrait être prêt au plus tard pour la rentrée 2028. »

Contact

Mairie du Blanc-Mesnil (Hôtel de ville)

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex
France

01 45 91 70 70

Horaires :

Lundi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi 14:00-17:30

Mercredi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi 09:00-11:45

Ouvert jusqu'à 12:30

Publié le 20 octobre 2022

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00-12:30, 14:00-17:30

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Mardi
09:00-12:15, 13:30-19:45

Mardi

14:00-17:30

Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi

09:00-11:45

Dimanche

Fermé

Mercredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).Dernier accès pour une prestation à **17h15**.